

# PROJET ACCORD APLD

## 2<sup>ème</sup> Négociation du 21/07/2021

### La CFDT a été entendue !



Au regard de la crise des semi-conducteurs qui continue à perturber notre activité industrielle même si le deuxième semestre devrait être moins impactant, **SEUL** un accord d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) permettra de limiter l'impact financier pour les salariés notamment suite à la baisse depuis le 1<sup>er</sup> juillet de l'indemnisation d'activité partielle (AP).



La CFDT est malheureusement la seule organisation syndicale à l'initiative de cette négociation qui aurait pu être engagé beaucoup plus tôt !!! **La CFDT a par conséquent fortement exprimé son mécontentement sur la date de mise en place prévu au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Juillet et Aout seront par conséquent traités en Activité Partielle (classique) soit avec une indemnisation à 72% du net pour le personnel non cadre au lieu de 84% avec l'APLD. 2 mois de perdus !!!**

Le dispositif APLD proposé sera limité à 24 mois consécutifs ou non sur une période de référence de 36 mois. Le décompte se fait en mois civils. Fin de l'accord au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Le périmètre de l'accord est l'ensemble des sites automobiles PSA et concerne toutes les catégories socio professionnelles.

Le déclenchement du dispositif pour le mois est à l'initiative de chaque établissement.

## REMUNERATION

Pour les salariés qui n'ont pas encore atteint le seuil des -12 jours du compteur H-, ils ne seront donc pas concernés toute de suite par l'APLD. Une fois le compteur H- atteint, ils basculeront avec la prise en charge APLD.

Pour les salariés ayant déjà atteint les -12 jours :

- Retour de l'indemnité d'activité partielle à 84% du net soit 72% du brut comme avant le 1/7 pour le personnel OP/TAM.
- Maintien du 100 % pour les cadres tel que prévu dans l'accord de branche du 28 juillet 1998 sur l'organisation du travail dans la métallurgie.

**En résumé, avec l'APLD retour à la situation connue par toutes les CSP avant le 1/7.**

**La convention collective prévoit le 100 % de la rémunération pour les cadres aux forfaits jours uniquement. La direction a proposé de faire bénéficier cet avantage aussi aux cadres qui ne sont pas aux forfaits jours. De ce fait, la CFDT a naturellement demandé à la Direction d'aller plus loin que les 84 % de rémunération pour les OP/TAM et de remettre les compteurs CMOD à Zéro au 1<sup>er</sup> Septembre 2021.**

➤ **Refus de la Direction !!!!!**

Possibilité de compléter sa rémunération pour maintenir son net à 100% (via la monétisation des compteurs individuels / RTT).

## Précision :

- **Pas d'impact sur la prévoyance, la cotisation est toujours assise sur un salaire reconstitué et non sur la base de rémunération liée à l'Activité Partielle.**

## **ENGAGEMENTS**

- **Engagement en matière d'emploi :**

La Direction s'engage à ne pas avoir recours à un PSE jusqu'en septembre 2024 et de maintenir l'accueil des emplois jeunes sur l'ensemble du périmètre de l'accord.

- **Engagement en matière de formation :**

La Direction s'engage à créer des modules de formation permettant une montée en compétence des salariés tout en garantissant un niveau de rémunération à 100%. **La CFDT a demandé un volume de formation suffisant pour permettre à TOUS les salariés qui le souhaitent de compenser via de la formation !**

- **Engagement en matière de suivi :**

- Un suivi de l'accord aurait lieu dans chaque établissement et en central tous les 3 mois.

## **AVIS CFDT**

Si la CFDT est satisfaite de voir enfin un accord APLD se profiler, il n'en reste pas moins que cette crise des semi-conducteurs que nous traversons à un goût amer !

Si ce type d'accord permet aux entreprises notamment de faire face à des difficultés d'approvisionnement, de maintenir les emplois et d'éviter les licenciements, nous avons bien à l'esprit que notre Groupe a sa part de responsabilité dans cette crise qui au bout du bout va coûter très cher aux contribuables.

La CFDT dénonce la politique achat du Groupe qui favorise les pays low-cost notamment asiatiques et nous faire perdre notre souveraineté industrielle !!

**Pour la CFDT, il est urgent et nécessaire de relocaliser une industrie du semi-conducteur en Europe sur nos marchés spécifiques pour éviter d'autres crises à l'avenir. Si actuellement la production électronique sur notre continent est relativement plus onéreuse qu'en Asie, ce n'est pas qu'une question de coût du travail, c'est aussi une question de volume. La politique d'achat des entreprises doit être davantage responsable et raisonner en coût global. La crise du Coronavirus a sonné comme un rappel. Celle-ci a révélé l'ampleur des dépendances à l'Asie ! (Masque, paracétamol, semi-conducteur, etc). Il est temps de changer de logiciel !**

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter vos élus CFDT !!**



**COMBATIFS AU QUOTIDIEN,  
CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN**